L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 5 FEVRIER 1884.

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE.
D. BIDWELL, Propriétaire.
DIMANCHE, 3 FEV. 1884,
UNE SEMAINE SEULEMENT ET SAMEDI EN MATINEE.
Le Grand succès de
FANNY DAVENPORT
—Dans le rôle de—
FEDORA,
Assisté par sa ORIGINAL N. Y. COMPANY, y compris MR R. B. MANTELL.
Dimanche, 10 Fév. —THE SILVER KING.
5 fév—

THEATRE ST-CHARLES de BIDWELL
POUR UNE SEMAINE, Commençant Dimanche, 3 Février.
MATINEES MARDI ET SAMEDI.
Engagement de la Séduisante Artiste,
ANNIE PIXLEY,
Secondée par M. FRANK LOSEE et une Troupe splendide, représentant la pièce toujours bienvenue,
M'LISS,
Child of the Sierras,
Avec des chansons nouvelles, danses et mélanges.
Mardi, Matinée à Présents pour les Dames.
A cette occasion chaque dame recevra un présent magnifique et approprié.
Jeudi et Vendredi Soirs, et Samedi en Matinée et le Soir,
ZARA.
31jan—

GRAND BAL PARE
—DONNÉ PAR LA—
SOCIETE FRANÇAISE
de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
A LA—
SALLE DE L'OPERA,
LE SAMEDI 23 FEV. 1884.
PRIX DU BILLET $1.00
Pour les demandes d'invitations de dames, s'adresser à la Direction.
La prochaine réunion aura lieu LUNDI 4 Février, à 7 heures du soir.
Par ordre du Président, ANT. CARRIERE.
L. SIMON, Secrétaire 2fév—

—UN—
UTILE ET AGREABLE
CADEAU
Peut être acheté à la
Librairie Francaise,
H. BILLARD,
59
CHARTRES, COIN BIENVILLE
Reçus par les derniers steamers d'Europe
Un énorme envoi de livres pour cadeaux,
Comprenant les ouvrages pour la jeunesse, et lectures en famille des auteurs français les plus renommés.
Cette collection de livres, trop grande pour être énumérée, contient des volumes depuis les éditions les meilleures marché jusqu'aux ouvrages de grand luxe et à reliures riches.
A cette collection remarquable nous avons joint un assortiment complet et unique en ville d'albums à photographies, de porte-monnaies, bourses, nouveaux genres, derniers modèles, maroquin, velours, crocodile et cuir de Russie. Nous avons joint également à notre stock un lot considérable de
CARTES SOUVENIR
CHRISTMAS & "NEW YEAR"
de tous genres et de tous prix, frangées et glands soie.
LIVRES A IMAGES, LIVRES A SURPRISES MOBILES, THEATRES.
Damiers, dominos, lotos, cartes, Boston, etc., etc.
Boîtes à dessins, boîtes à couleurs, boîtes à compas, etc. etc. Microscopes, lentilles, Papéterie ordinaire et de luxe.
Agendas de poches et de bureaux, Almanachs 1884 pour la Nlle-Orléans, Almanachs de cabinets, très riches, Almanachs à effeuiller, de tous genres et de tous prix.
Livres de piété pour cadeaux, tels que Paroissiens, etc. reliures, velours, maroquin, cuir de Russie, ivoire, nacre, écaille, etc.
Comme de coutume, nous avons reçu un envoi de BONBONS, dragées, chocolats à la crème et autres, pralines, fruits, etc., etc., des premières maisons de Paris. Aussi le célèbre chocolat Napolitain de Guérin Boutron.
23 déc—

JOLIES MODES.
Mme C. SAMSON
150, RUE DU CANAL, 150
Le premier SALON DE MODES de la ville.
Le plus vaste assortiment des dernières modes. Prix réduits.
16déc—

Banque des Citoyens de la Louisiane — Nouvelle-Orléans, 1er février 1884—Un dividende semestriel de 4 pour cent sera payé aux actionnaires de cette banque, à partir du 4 courant.
Par ordre de JAS. J. TARLETON, caissier.
2 fév—3f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 188 rue Gravier,—Nlle-Orléans, 28 janvier 1884.—A une assemblée des actionnaires tenue le 10 de décembre 1883, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité directeurs pour l'année courante:

Jno. I. Adams,	F. M. Ziegler,
Henry Beer,	I. L. Lyons,
Louis Bush,	A. B. Brousseau,
Maurice Stern,	J. & A. Renshaw,
G. Lehman,	John Holmes,
A. J. Gomila,	J. A. Chalaron,
Victor Meyer,	B. F. Bengtson,
	Pearl Wight.

Et à une assemblée de la Direction tenue ce jour, M. J. A. CHALARON a été élu à l'unanimité Président, à la place de M. A. J. Gomila, qui a accepté la position pour le terme non expiré de M. H. Peychaud, décédé.
M. MAURICE STERN a été ré-élu, également à l'unanimité, Vice-Président et LOUIS BARNETT, Secrétaire.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
29janv—6f

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Bureaux No 3 1[2 rue Carondelet—Nlle-Orléans, 29 janvier 1884.—Le 24 décembre dernier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs:

HENRY ABRAHAM,	TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX,	THOMAS WILTZ,
HY. TREMOULET,	DAN'L WENDLING,
E. W. HUNTINGTON,	JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX,	J. B. VINET,
A. LAMBERT,	G. LANAUX.

Le 28 du courant, à l'assemblée régulière des actionnaires, M. George Lanaux a été réélu Président à l'unanimité et M. Léon Seré secrétaire.
LEON SERÉ, Secrétaire.
29janv—7f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans—Au coin White et Labarre—Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1884.—La réunion annuelle des actionnaires pour l'élection de sept Directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie LUNDI, 4 février 1884, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
P. COUGOT, Secrétaire.
26jan—10f

Bureau de la Compagnie de Fabrication de Glace de la Louisiane, No 56 rue South Front,—Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1884.—L'élection annuelle de neuf Directeurs de cette Compagnie pour l'année courante aura lieu à son bureau, MERCREDI, 6 février 1884, de 11

SPECTACLES BALS, &c

SALLE GRUNEWALD.
DERNIERE SEMAINE,
Du Dimanche, 3 au Dimanche 10 fév.
Grande Nouveauté Musicale.
Les célèbres et originaux
Etudiants Espagnols
FIGARO,
au nombre de 16,
—Avec le concours de—
Mlle M. Dorsay et de Philippe Greuling et J. W. H. Eckert.
GRANDES MATINEES,
Mardi, 5, et Jeudi, 7 Février.
50 SOUS, pas de supplément pour les sièges réservés.
Entrée.........$1.00 | Galerie.........50 | Pas de supplément pour les sièges réservés.
Magasin de Musique, 127 rue du Canal.
EUGENE SCHUTZ, Gérant.
1er fév—7f

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles,
dits "Body Brussels" et
"Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIREES.
STORES DE FENETRES.
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
26oct83—1an dim.mar.jeu

500 PARDESSUS
POUR
HOMMES,
—A—
$4,00
CHEZ
GODCHAUX,
81, 83 et 85
Rue du Canal.
10 janv—

V. WEHRMANN
136......Rue Royale......136
Entre Toulouse et St-Pierre.
MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.
Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.
Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles huile et fournitures pour Machines à coudre.
Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.
V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces sur commande.
Toutes les réparations sont garanties.
Plaquage en fer de formes pour cordonniers.
Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale
5 ...—1an

F. JAHNKE,
(Breveté pour la Louisiane),
PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER,
Importateur et marchand de Pierres plates allemandes et de North River pour pavage, curb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.
Nos 208 et 210 rue Delord,
Entre Baronne et Carondelet.
28 jan—

Les personnes ayant de beaux vieux meubles en acajou et en palissandre, des bronzes, peintures à huile, ou autres articles d'autrefois, trouveront un acquéreur qui leur paiera un bon prix au comptant, en s'adressant à la boîte de la poste (Lock Box) 2599.
25 nov

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.
16 déc—1 an.

17me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année finissant le 31 décembre 1884.

Primes sur l'incendie	$121,774 17	
Primes sur les mers	7,055 49	
Primes sur les rivières	4,523 09	
Primes brutes pour l'année 1883		$133,352 75
Ajoutez les risques courant pour l'année 1882		30,212 30
		$163,565 05
Ajoutez l'intérêt et les profits et pertes	$28,675 61	
Moins les dépenses	10,652 83	18,022 78
Total		$181,587 83
Pertes payées— sur les risques contre l'incendie	$49,712 05	
Sur les risques maritimes	1,040 01	
Sur les risques de rivières	268 69	
	$51,020 75	
Réassurances, réfactions et primes remboursées	45,461 72	
Taxes et souscriptions	5,017 38	101,499 85
Profits		80,087 98
Réserve pour les primes non expirées	$35,430 00	
Réserve pour les pertes non ajustées et les pertes	10,916 87	
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1883	10,000 00	
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1884	10,000 00	
Fonds de réserve	11,800 00	
Surplus	1,941 11	
	$80,087 98	

ACTIF.

Billets reçus pour des primes	$850 00
Primes en voie de perception	27,476 62
Prêts et hypothèque	19,932 88
Prêts sur nantissements payables sur demande	27,250 00
Bons des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	90,080 00
Propriété No 51 rue du Camp et autres immeubles	69,097 74
Actions de Banque et autres	25,075 00
Meubles de Bureau	1,638 80
Argent en caisse et dans les banques	13,586 94
Total	270,987 98

Cet exposé est une copie exacte et juste des livres de la Compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Prés.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi à la Nouvelle-Orléans le 12me jour de janvier 1884.
W. O. HART, Notaire.
Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 11me jour de janvier 1884, après avoir mis de côté $11,800 pour le fonds de réserve, a résolu de déclarer un second dividende semi annuel de CINQ POUR CENT, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires, en outre des QUINZE POUR CENT de réfaction déjà payés sur leurs primes nettes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payables

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL,
UNE SEMAINE SEULEMENT.
Commençant Dimanche, 3 Février.
Matinées habituelles.
L'EVENEMENT DE LA SAISON.
Début en cette ville de la Soubrette Star sans rivale. La "Petite Batterie Electrique",
LIZZIE EVANS,
Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi Soirs et Mercredi en Matinée, la Comédie romantique et pittoresque de C. E. Callahan,
FOGG'S FERRY.
Jeudi, Vendredi et Samedi, et Samedi en Matinée, la nouvelle et jolie Comédie-Drame, intitulée,
"DEW DROP."
Une Idylle de la Côte de Galles, MISS LIZZIE EVANS dans le principal rôle.
Dimanche, 10—BAKER & FARRON.
2fév—

PAVILLON FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
Nouveau Pavillon à deux mâts centraux! Nouveau programme! Tout nouveau!
Le meilleur lieu d'amusement à Dix Sous en ville.
Le meilleur Orchestre à la Nouvelle-Orléans!
Première apparition du merveilleux magicien et ventriloque CLEVER CARROLL.
L'original CHARLEY HOWARD, le vieux comédien nègre. Miss CORA FLEURY, la Langtry américaine sur le trapèze, Miss MARIE DEARING avec OLIVER.
Spectacle tous les soirs et en Matinée les Dimanches, Lundis et Samedis.—Entrée, 10 sous.
3 fév—

NOUVEAU JOCKEY CLUB
DE LA
LOUISIANE.
COURSES D'HIVER.
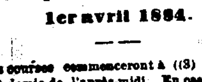
Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI
De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Les courses commenceront à (3) trois heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderole sera hissée au-dessus de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles.
Insignes d'un jour, dites "quarter stretch" $1 50
Entrée à la grande tribune ... 1 00
Billet de dames ... 50
Entrée au champ de courses, par toutes les portes ... 50
Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.
Les insignes dits "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.
Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter-Stretch".
Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagneront.
Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.
Tous les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly.
Les chars des chemins de fer "City" et "Orleans" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune, à la toucher.
R. W. Simmons, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
27 déc—

"STERLING SILVER"
—A—
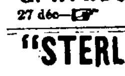
$1.50

L'ONCE
Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.
Rouleaux de Serviettes à $1.50 pièce
Lunettes en or à 14 karats, à $6.
Couverts en plaqué à $2 la douzaine et au-dessus.
Bijoux, Montres, Pendules, Lunettes, Pince nez, etc., etc., à des prix exceptionnels, défiant toute concurrence. Venez visiter mon riche assortiment pour vous en convaincre. Articles pour Restaurants, Hôtels, Cafés.
Ornements d'Eglise: Ostensoirs, Calices, Ciboires, Chandeliers, Lampes, etc.
Spécialité pour la réargenture, la dorure et la réparation des montres et bijoux. Pose et change de verres de lunettes et pince-nez.
EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, en location—pour soirées, bals, dîners, mariages, etc.
AU COIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES
—CHEZ—
C. ROUYER.
16déc—

141 Rue du Canal.
Manteaux, Dolmans,
Ulsters, Jackettes Jerseys.
Linge de dessous pour dames et enfants.
Ottomans soie, Velours,
Pluches, Velvetines, Satins.
SOIERIES et SATINS brochés (vaste assortiment) et un beau choix de
ETOFFES A ROBES.
Collection spéciale de
Services de Table Damas
à des prix grandement réduits.
Tapis, Rugs, Nattes, Linoleums, etc. Toiles cirées pour plancher; aussi, Nattes de Chine Stores de fenêtres, Rideaux dentelle, Corniches, Tringles à Corniches, etc.
Le tout aux plus bas prix possibles.
Des échantillons de Marchandises Sèches envoyés sur demande.
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal, coin Bourbon.
9 déc—3m

LES DERNIERES ET PLUS
grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE
A. Brousseau's Son
17....RUE DE CHARTRES....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
5juin—1an

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
153 et 155 rue Julia.
25mai—1an

INSTITUTIONS.

COLLEGE ST. ISIDORE.
Coin Peters et Reynes, 3me Dist. N. O.
Située dans une des plus belles et des plus saines localités, entre le Fleuve et le chemin de fer des Casernes, cette institution offre toute facilité pour une complète éducation chrétienne et commerciale, le Français et l'Allemand inclus.
Termes: Pension et enseignement par mois $16.
Pour plus amples informations s'adresser au Rév. J. SCHERER, C. S. C., Président.
18 déc—D,Mar,J

MLLE BELEN DE MIRANDA,
Professeur d'Espagnol.
Ayant 14 ans d'expérience dans l'enseignement, donne des leçons à domicile ou chez elle. Elle consentira à se charger d'une classe pour dames, qui aurait lieu le mardi, le jeudi et le samedi, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au "Columbian Institute," 128 rue Esplanade, ou chez elle, 186 rue Jackson, coin Magazine. Elle pourra aussi faire une classe pour messieurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 7 heures p. m., 142 rue Royale, au premier, entre Toulouse et St-Pierre, ou, aux mêmes heures, chez elle, le mardi, le jeudi et le samedi. Chaque élève de l'une et l'autre classe paiera $1 par semaine.—Pour plus amples informations, s'adresser au "Columbian Institute" ou au domicile de Mlle de Miranda, coin Jackson et Magazine.
2 déc

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

L.S.L.
Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN,

MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—
Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE B,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu
GRAND OPERA HOUSE.
A LA
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 12 FEVRIER 1884,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
Au bureau de la compagnie

VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.
"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures."

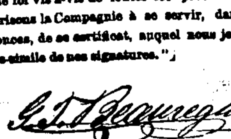

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la New-Orleans National Bank

ASSURANCES.

Trente-cinquième état de situation annuel
DEPUIS L'ORGANISATION.
Troisième état de situation annuel
DEPUIS LA REORGANISATION
Compagnie d'Assurances du CROISSANT,
de la Nouvelle-Orléans,
Pour l'année expirant le 31 décembre 1883.

Ressources.

Primes sur l'incendie	$829,010 75	
Primes sur les mers	38,829 69	
Primes sur les rivières	82,868 34	$950,708 78
Déduire: Réassurances	$96,312 70	
Primes remboursées	102,165 19	
Réserves pour les primes non échues	148,500 00	346,977 89
		$603,730 89
Ajouter intérêts et loyers		29,267 43
Revenu net		$632,998 32

Déboursés.

Pertes sur l'incendie	$325,741 47	
Pertes sur les mers (moins le sauvetage)	13,629 59	
Pertes sur les rivières (moins le sauvetage)	25,485 94	
Pertes actuelles payées	$364,857 00	
Dépenses générales	60,886 08	
Taxes et licenses	20,652 84	
Babcock, corps de sauvetage et bureau des réassurances	3,959 28	
Commissions et réfactions	110,516 72	
Déboursés totaux		$560,882 92
Profits nets		$72 115 40

L'actif de la compagnie est comme suit:

$435,000 E U 4 pour cent bons à 124	$539,400 00	
$35,000 consol. ville de la N. O. à 103 1[2	36,225 00	
$15,000 Etat du Mississippi 4 au pair	15,000 00	
Divers bons et actions locaux	9,720 00	
Immeubles	79,000 00	
Installations et meubles de bureau (ajouté 1883) compris prêts et (surveys)	10,000 00	
Prêts et nantissements	76,838 26	
Prêts sur bons et hypothèques	60,029 26	
Billets à recevoir pour primes	4,859 00	
Jugements et réclamations	9,000 00	
Dû des réassurances et des intérêts	9,930 93	
Primes en voie de collection	47,171 08	
Primes aux mains des agents	15,200 55	
Comptant en caisse	111,607 19	$1,025,031 36

Le passif de la compagnie est comme suit:

Capital	$600,000 00	
Comptes à payer	216,135 55	
Dividendes non payés (au mois de janvier 1884)	18,251 60	
Réserve pour les pertes non ajustées et non acquittées	40,000 00	
Réserve pour les risques non échues	148,500 00	
Toutes autres dettes	2,144 65	$1,025,031 36

Après examen, l'évaluation de l'actif est jugée exacte par le Comité de Finances.
S. H. KENNEDY, chairman.
U. Marinoni, G. W. Sentell,
R. F. W. Bachman, Chas Newman.
En vertu de la charte de cette compagnie, les réductions sont faites au moment du paiement des comptes. Ces réductions sont faites sous le titre de "déboursés."
L'intérêt usuel de 10 pour cent a été payé tous les trimestres aux actionnaires.
L'exposé qui précède est juste et correct; il est relatif aux affaires de la compagnie et en donne la vraie situation.
W. R. LYMAN, Président.
CHAS. E. RICE, Secrétaire.
Fait et souscrit, sous serment, devant moi, ce 19me jour de janvier, 1884.
ANDREW HERO, Notaire Public.

DIRECTEURS EN 1884.
Elus le 10 Décembre 1883.

JOSEPH BOWLING,	SAM'L H. KENNEDY,
GEO W. SENTELL,	ALFRED MOULTON,
W. B. CONGER,	W. R. LYMAN,
U. MARINONI,	CHAS. H. DOLSEN,
JOHN CALDER,	A. H. SIEWERD,
S. C. COULON,	HARRY L. FLASH,
WM. A. PHELPS,	J. J. REISS,
LOTIS PEADOS,	LUCIEN DELERY,
CHAS NEWMAN,	N. D. WALLACE,
SIGMUND KATZ,	M. GILLIS,
R. F. W. BACHMAN,	C. K. DAVID,
WM. GARIG,	A. ROSENFELD,
JOHN D. FISHER,	CHAS E RICE,
JOSEPH KOHN,	CHAS M. WHITNEY.

JAMES T. RODD. 22 jan

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA"
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
Deuxième état de situation annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie	$240,034 65	
Risques maritimes	48,109 93	
Risques de rivières	26,973 43	
		$315,118 00
A déduire:		
Pertes sur l'incendie, payées	$53,402 76	
Pertes sur les mers, payées	18,327 09	
Pertes sur les rivières, payées	13,974 00	
Escomptes et commissions	38,710 84	
Réassurances	38,631 72	
Primes remboursées	13,921 01	
Agences et dépenses	1,584 47	
Taxes et licenses	11,585 36	
Dépenses, moins l'intérêt	1,675 32	
Pertes non ajustées	14,250 48	
		206,063 05
		$109,054 95
Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883	$36,909 95	
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes	30,145 00	
Versement au fonds de réserve	5,000 00	
Réserves pour les pertes non ajustées	7,000 00	
	$109,054 95	

ACTIF.

Comptant en caisse	$15,166 71
Bons des Etats-Unis	95,850 00
Bons consolidés de la ville	13,125 00
Autres bons et actions	19,230 00
Prêts sur hypothèques	39,799 99
Bons à primes	13,106 41
Prêts sur nantissement	111,124 24
Primes en voie de perception	35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp	32,750 00
Meubles de bureau	1,000 00
	$436,903 88

PASSIF.

Capital-actions	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour des primes non échues	66,909 95
Intérêt et dividende non payé	1,098 45
Pertes non ajustées et non payées	21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884	17,645 00
	$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.
WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
Fait et signé sous serment, devant moi, notaire à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1884.
ANDREW HERO, Jr., Notaire.
Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action; et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—

H. BUDDIG,	J. H. KELLER,
J. B. CAMORS,	C. H. MILLER,
M. FRANK,	JOHN NELSON,
R. FRANK,	FRANK RODER,
R. FROTSCHER,	J. E. RENGSTORFF,
F. FISHER,	F. RICKERT,
H. R. GOGREVE,	L. P. ROUQUETTE,
S. GUMBEL,	A. G. RICKS,
A. J. GOMILA,	WM. B. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN,	H. SCHULTZE,
S HYMAN,	LOUIS SCHWARZ,
JULIUS KEIFFER,	X. WEISSENBACH.

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 3 1[2 rue Carondelet.

Quatorzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1884.
Conformément à sa Charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1883:

Primes sur risques de feu		$499,634 93
Primes sur risques de mer		98,191 53
Primes sur risques de rivière		23,466 14
		$621,292 60
A ajouter — Primes non acquises de 1882 acquises en 1883		140,426 00
Total des primes		$761,718 60
A déduire — Primes sur risques non terminés	$158,474 00	
Primes remboursées	5,258 02	163,732 02
Primes nettes acquises		$597,986 58
A ajouter—Intérêts et profits et pertes		14,137 13
		$612,123 71
Pertes payées sur les risques de feu	$263,759 05	
de marine	46,308 83	
de rivières	4,144 02	
Pertes non ajustées	20,000 00	
	334,211 90	
Réassurances	106,410 23	
Réfaction (Rebate)	24,296 26	
Commission d'Agences	69,825 88	
Dépenses d'Agences	9,486 69	
Taxes et Licences	3,544 08	
Dépenses de Bureau	28,278 32	
Dépenses casuelles	3,781 53	579,834 99
Bénéfice net		32,288 72
En moins — Dividende d'intérêts pour le 1er semestre de 1883, cinq pour cent, déclaré au 30 juin 1883		15,000 00
Balance des Bénéfices		$17,288 72

ACTIF.

200,000 Bons des Etats Unis 3 0[0, 70,000 Bons des Etats Unis 4 0[0	$289,000 00
Argent en caisse	55,901 31
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississipi	15,000 00
Primes en voie de recouvrement	54,102 37
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	37,953 67
Propriétés foncières	1,500 00
Prêts sur hypothèques	63,806 20
Effets à recevoir	3,368 32
Actions	3,840 00
Valeur de la balance du dépôt dans le New Orleans National Banking Association	5,119 68
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$532,091 75

PASSIF.

Capital payé en plein	300,000 00	
Fonds de réserve	34,203 53	
Dividendes non réclamés	2,121 50	
Pertes non réglées	20,000 00	
Primes sur risques non expirés	158,474 00	514,803 03
Surplus		$17,288 72

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire ce 18 janvier 1884.
G. LE GARDEUR, Jr, Notaire.
A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 18 janvier 1884, il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ pour cent (5 0[0) pour le second semestre de 1883 faisant DIX pour cent pour l'année sur le capital de l'Association.
LEON SERÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS:

HENRY ABRAHAM,	TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX,	THOS. WILTZ,
HY. TREMOULET,	DAN'L WENDLING,
E W HUNTINGTON,	JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX,	J. B. VINET,
A. LAMBERT,	G. LANAUX.

20 jan—1m

Compagnie d'Assurances des FACTORS AND TRADERS,
49 rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1884.
Les Directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires pour les vingt mois finissant le 31 décembre 1883.

Primes— Sur les risques d'incendie	$713,177 06	
Sur les risques de rivières	160,393 28	
Sur les risques de mer	29,249 62	
Primes non échues de 1882	76,079 00	$987,898 96
Déduire— Primes non échues	163,576 89	
Primes remboursées	66,902 94	
Réassurances	120,080 49	350,560 12
Primes nettes gagnées		$637,338 84
Ajouter— Intérêt sur les placements	72,677 83	
Sauvetage reçu	6,161 48	78,839 31
Revenu net		$716,178 15
Déduire— Pertes sur l'incendie $251,958 22, Rivières 71,952 45, Mer 21,913 99	$345,824 66	
Réfactions	67,942 33	
Commissions	55,781 34	
Dépenses générales, impressions et fournitures de bureau	83,337 56	
Bureau des Réassureurs	9,149 65	
Taxes d'Etat et de Ville	58,462 05	620,497 59
Balance		$95,680 56
Ajouter profits et pertes, gain dans les valeurs sur le marché, sur les placements		98,692 26
		$194,372 82
Intérêt payé en novembre 1882	$50,000 00	
Intérêt payé en juillet 1883	66,665 40	116,665 40
		$77,707 42
Pertes non payées		79,430 55

La compagnie a l'actif suivant:

Comptant en caisse	$169,016 57
Comptes en voie de collection	159,595 98
Billets à recevoir, notes en nantissement	27,585 72
Billets à recevoir, billets à primes	5,983 39
Billets à recevoir, billets hypothécaires	104,127 07
Actions de banque et autres, valeur du marché	42,966 00
Bons des Etats-Unis, valeur du marché	194,762 00
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché	209,000 00
Immeuble	166,000 00
Installation et meubles de bureau	4,500 00
Dû au sauvetage	12,500 00
Faisant un total de	$1,095,036 73

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOMAS F. WALKER, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, le 17ème jour de janvier 1884.
(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs,

John I. Noble,	John Chaffe,
Richard Milliken,	Sam'l Friedlander,
Sam. Walmsley,	A. H. May,
Samuel H. Boyd,	Wm J. Behan,
L. F. Eshleman,	Chas Chaffe,
C. O. Jurey,	Wm Hartwell,
J. J. Leeds,	A. T. Lamb,
Louis Bush,	A. Brittin,
John I. Adams,	B. T. Bockner,
Chas E. Black,	O. Hopkins,
Jno. V. Richards,	Thomas Day,
Sam'l Delgado,	John P. Richardson,

Jas T. Rodd.
19 janv—1m

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérison garantie. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 9 rue South Rampart.
9 mars—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Amos S. Collins.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,065—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er février 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 8 mars 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:
1° Quatre lots de terre désignés par les numéros cinq, six, sept et huit, situés dans le faubourg Ouest Bouligny, anciennement ville de Jefferson, maintenant le 6me district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet numéro 55 vieux plan ou numéro 340 nouveau plan, borné par l'Avenue Napoléon, et les rues Pitt, Berlin et Prytania. Les lots numéros cinq, six et sept mesurent quatre-vingt cinq pieds neuf pouces de face à l'Avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds, et le lot numéro huit mesure trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds.
2° Un lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, etc, situé dans l'ancienne ville de Carrollton, maintenant 7me district de cette ville dans l'îlet numéro vingt et un sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, anciennement notaire, d'après le plan No 39. Lequel dit îlet est borné par les rues Millaudon, Anne, De Armas et Clinton, ledit lot étant désigné par le numéro 20 et mesurant trente pieds de face sur la rue Anne sur une profondeur de cent cinq pieds sept pouces entre lignes parallèles et forme l'encoignure des rues Clinton et Anne.
Un autre lot de terre dans le même îlet, désigné par le numéro 19 sur le dit plan qui touche le lot numéro 20, et ayant la même mesure et façade sur la rue Anne.
Un autre lot de terre dans le même îlet, désigné comme lot numéro 9 sur le dit plan face à la rue DeArmas, et ayant la même mesure que le dit lot ci-dessus décrit.
3° Six lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, etc., dans le 7me District de cette ville, désignés comme les lots numéros six, sept, huit, neuf, dix et onze dans l'îlet 64 B, qui est borné par l'Avenue Carrollton et les rues Dublin, Sixième et Jeannette conformément à un plan de Hy. A. Bondousquié, le 1er février 1871, et déposé comme plan D en l'étude de Thos. Guyol, notaire. Les lots numéros six, sept, huit, neuf et dix se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur de cent trente pieds. Le lot numéro dix forme l'encoignure de l'Avenue Carrollton et de la rue Sixième; et le lot numéro onze mesure trente-deux pieds six pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent cinquante pieds.
4° Un certain îlet de terre, situé dans le 7me district de cette ville, désigné comme îlet No 113 A, et borné par les rues Madison, Cambronne, Huitième et Moore ou Cypress, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des dites rues.
5° Un îlet de terre situé dans le 7me district de cette ville désigné comme îlet No 113 B, borné par les rues Madison, Cambronne, Neuvième, Moore ou Cypress, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des dites rues.
6° Vingt-six lots de terre avec tous les droits, voies, privilèges, etc., dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet numéro 111, A qui est borné par l'Avenue Canal, Dublin, Huitième et Cypress, et désigné comme lots numéro un à vingt six inclusivement, d'après un plan ci-dessus dressé par H. Moelhausen, voyer, en octobre 1846 et déposé à l'étude de Lucien Hermann, alors notaire en cette ville. Les dits lots numéro un à dix inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur la dite rue Dublin sur une profondeur de cent-dix-sept pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Dublin et Huitième et le lot numéro dix forme l'encoignure des rues Dublin et Cypress. Les lots numéros onze, douze et treize mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cypress sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros quatorze à vingt-trois inclusivement mesurent chacun trente pieds sur l'Avenue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent dix-sept pieds six pouces. Le lot numéro quatorze forme l'encoignure de l'Avenue Canal et de la rue Cypress et le lot numéro vingt trois forme l'encoignure de l'Avenue Canal et de la rue Huitième, et les dits lots numéros vingt quatre, vingt-cinq, vingt-six se touchent et mesurent chacun trente pieds sur la rue Huitième sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.
7° Vingt-deux lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet numéro 107 A étant le tout du dit îlet excepté les lots numéros vingt-et-un et vingt-deux qui ont été vendus à Mme P. McGloin, le dit îlet est borné par les rues Adams, Boudette, Huitième et Cypress, et mesurant ensemble trois cents pieds sur chacune des dites rues.
8° Vingt lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet numéro 215, A, qui est borné par les rues Lower Line, Bernadotte, Quatorzième et Forshey, numéro un à vingt inclusivement ensemble, plus un morceau de terre mesurant deux cent un pieds de face à la rue Forshey, trois cent un pied, deux pouces et deux lignes de face à la rue Lower Line, trois cent trois pieds quatre pouces de face à la rue Bernadotte et deux cent trente-deux pieds de face à la rue Quatorzième.
9° Un îlet de terre à Carrollton, près le Pont Métairie, marqué B 300, acquis par Amos S. Collins, le 15 avril 1872, fait par E. E. Norton, assigné, acquéreur de J. B. Robertson par un acte passé pardevant M. Guernon, notaire, le 15 avril 1872, enregistré livre M., fol. 441 paroisse de Jefferson.
10° Deux certains lots de terre situés dans la paroisse de Jefferson, un peu plus haut que la ville de Carrollton, étant une portion de l'habitation appartenant anciennement à feu Pierre V. Labarre, et à une distance de onze arpents du fleuve Mississippi; les dits lots sont désignés par les numéros quinze et dix-sept sur un plan dressé par Casnar, arpenteur, en date du 15 avril 1847; le numéro quinze mesure [illegible] arpent de face au chemin Labarre, cent quatre vingt-neuf pieds quatre pouces et dix lignes, [illegible] profondeur sur la ligne du lot numéro quatorze, et quatorze cent [illegible] pieds sur la ligne du lot numéro seize [illegible].
11° Un certain lot de terre avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de cette ville, désigné par le numéro quatre, dans l'îlet numéro trente-deux D, qui est borné par les rues Dublin, Burthe, Madison et Deuxième, sur un plan dressé par John Hampson, ingénieur annexé à un acte de vente du dit John Hampson à Henry Barnes, passé pardevant C. C. Porter ancien notaire le 11 mars 1844, et déposé depuis au bureau du recorder de la paroisse de Jefferson. Le dit lot numéro quatre mesure trente pieds de face à la rue Dublin, sur une profondeur de cent dix-sept pieds six pouces, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 fév—5,12,19,27 fév, 5,8 mars

C. Gumbel vs. Joseph Dreyfus.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9662.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 1er mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Prytania, Jackson et Colysée, désigné comme lot numéro huit dans l'îlet numéro trente huit de l'ancien faubourg Lafayette, et mesurant au pied français soixante pieds de face à la dite rue Joséphine, à une distance de soixante pieds de l'encoignure de la dite rue et de la rue Prytania, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur le dit lot incluant les installations permanentes et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 jan—5,12,19,27—1 mars

L. Laçassagne vs Auguste Rantz.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,382.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 9 février, 1884, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir.
A l'habitation au rière du défendeur, située sur le Chemin de Gentilly, à la Station de Lee en cette paroisse:
Un moulin à sucre avec les installations, portes de cannes et de bagasse, sept mulets et deux chevaux, deux charrettes à cannes, cinq charrues, deux flukes, une barse, harnais, pioches, houes, couteaux à cannes et autres petits articles et ustensiles servant sur la dite propriété, et environ deux cents cordes de bois, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29jan—29 fév 8

Mme Mary Means, Admr., R. C. Steckton, subrogé, vs Edward Tailer,
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9648.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 février 1884, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:
Tous les droits, titres et intérêt d'Edward Tailer, Tolle ou Taile dans une certaine affaire maintenant en poursuite devant la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire d'Edward Tailer vs Mme Vve Antonio Monasterio Angelo Carsueu de Urioza, tutrice, etc. No 6312, du dossier de ladite Cour.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 jan—24, 30, fév 2, 5.

Mrs Mary Dunlap Pendleton vs Robert L. Moore.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8518—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 5 mars 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Deux certains lots de terre se trouvant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, dans l'îlet (No 28) numéro vingt huit, borné par les rues Carondelet, Bacchus, Peniston et Amélia. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt-trois pieds six pouces et par les profondeurs suivantes dans le fond: Le lot numéro un qui forme l'encoignure Carondelet et Peniston vingt huit pieds neuf pouces et une ligne et le lot numéro deux vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes.
Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Acquis par le défendeur de Robert W. Rayne, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 22 août 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 fév—2,9,16,23, fév,1,5 mars.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Chas. Prager vs. M. et Mme Moore.
QUATRIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans, No 7586—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 900 rue des Magasins, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI, 6 février 1884, à midi et demi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
T. M. HEATHERTON, Constable.
31fév—3 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.
Vente pour cause de liquidation. Contenu du magasin No. 133 rue des Remparts.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI 6 février 1884, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue des Remparts entre les rues St Pierre et Toulouse.
Le contenu du susdit magasin comprenant un fort lot de meubles meublant et articles divers.
Aussi un grand assortiment de poêles pour bureaux et stoves de cuisine de différentes grandeurs et formes.
Conditions—Comptant.
3 fév—

PAR H. STERN & CO.
Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.
PAR H. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui MARDI, 5 février 1884 à 11 heures A. M, dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente.

PAR GIRARDEY & MACON.
SPLENDIDE RESIDENCE
Rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne.
Magasin et Résidence, en briques, rue St Louis, entre Chartres et Vieille-Levée.
Résidence en bois, 92 rue Colisée, entre Joséphine et St André.
PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-après décrites, à savoir—
1° LA SPLENDIDE PROPRIETE anciennement habitée par feu le SENATEUR JOHN SLIDELL, désignée par les Nos 128 rue Esplanade et 129 rue du Quartier, entre Remparts et Bourgogne.
La propriété mesure 67 pieds 1 pouce de face sur chacune des rues Esplanade et Quartier et 208 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue des Remparts, 208 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale—les deux profondeurs s'étendant de la rue de l'Esplanade à la rue du Quartier.
Les améliorations se composent d'une maison de résidence, très substantiellement construite, à trois étages, en briques, et avec attique. Elle est richement finie partout, a des manteaux de cheminées en marbre, des portes en acajou massif, des fenêtres avec des glaces françaises, et une verandah double en fer sur la devanture et sur le côté.
Il y a au premier étage un vaste corridor, trois beaux salons et une salle à manger avec portes à coulisse, lustres à gaz.
Le second et le troisième étage ont chacun un corridor et cinq grands appartements à coucher, tous bien éclairés et admirablement bien aérés.
La bâtisse de l'aile est en briques à 2 étages et contient salle à manger, salle de billards, chambres à bain et chambre pour les domestiques, cuisine, lingerie et cave. La remise et les écuries font face à la rue du Quartier, sont en briques et à deux étages et ont tous les agréments accessoires.
La cour est pavée en pierres et le reste du terrain forme un jardin d'ornement. Dans la cour, il y a hydrant et cave. Les installations de gaz appartiennent à la maison et seront vendues avec la propriété.
L'emplacement de la propriété, sur cette belle avenue, est charmant et digne d'attirer l'attention de ceux qui cherchent un "home." Le local est très convenable pour une institution d'utilité particulière ou publique.
La propriété est occupée par Mlle Fitzgerald, comme maison d'éducation, à qui elle est louée jusqu'au 30 sept. 1884.
2° LA BATISSE—MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE—désignée par le No 17 de la rue St-Louis, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Peters et Chartres.
Le terrain mesure 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de façade rue St-Louis sur 161 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence et un magasin en briques, à 2 étages, avec mansarde, un entrepôt en briques, à 2 étages, dans le fond, et porte-cochère sur la rue. Cette propriété est vis-à-vis de la maison de commerce de MM. A. Rochereau & Cie et entre celles de MM. Lafitte, Dufilho & Cie et de A. Delpit, et à proximité de l'Hôtel St-Louis qui sera réouvert prochainement sous de favorables auspices, [illegible] près du Bonded Warehouse du B. O. Sugar Refinery et des gares de chemin de fer et du débarcadère des bateaux de la côte.
La propriété n'est qu'en partie occupée. La résidence est louée jusqu'au 1er octobre 1884, à raison de $360 par an; l'entrepôt à raison de $120 par an sans bail. Le reste est inoccupé.
3° LA BELLE RESIDENCE en bois, à 2 étages, construite dans le genre moderne, désignée par le No 92 de la rue Colisée, dans l'îlet borné par les rues Colisée, Chestnut, St André et Joséphine. Le terrain a 50 pieds de face à la rue Colisée sur 125 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue St André et 125 pieds et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale.
Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, bien disposée et bâtie, dans un style moderne, retirée de la rue avec une galerie double, au devant, corridor et salons doubles, salle à manger, [illegible] en outre de 4 autres appartements au premier étage et 4 au second. Le reste du terrain est occupé par un jardin, citernes et gaz partout.
Cette propriété touche à celle de M. E. Conery Sr. et sera vendue sujette au bail du locataire actuel échéant le 3 septembre 1884; elle rapporte $720 par an.
Tous autres détails particuliers seront donnés au moment de la vente.
Conditions—1[3 ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et maintenues à couvrir le montant non payé par l'acquéreur, et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. En sus du montant de leurs enchères, les acquéreurs devront payer au comptant à l'encanteur les frais d'inscription et de la vente de la propriété.
Un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix de la vente sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.
Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. Bouny, notaire.
2 fév—2,3,9,10,16,17,23,24—1 mars—à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.
EMPLACEMENT DE CHOIX
—POUR—
Bâtir des résidences spacieuses et aristocratiques
SUR L'AVENUE ST-CHARLES
où l'on fait de magnifiques améliorations et près des résidences de MM. Green, Airey, Janin et McDermott.
A UN LONG CREDIT.
Succession de Mme Margaret Ann Jacobs, veuve de Henry Joseph Budington.
No 4030—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 9 février 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 4 janvier 1884, et rendu dans la susdite succession, les propriétés de ville de grande valeur ci-dessous décrites, à savoir:
L'îlet entier de terre situé dans la partie supérieure du Quatrième District ou District des Jardins, borné par l'Avenue St Charles, les rues Carondelet, Sixième et Septième, ayant une façade totale d'environ 254 pieds 7 pouces sur chacune des rues St Charles et Carondelet sur 300 pieds sur chacune des rues Sixième et Septième—décrit comme l'îlet No 115 d'après le plan original des faubourgs subdivisé d'après un plan par Arthur De Armas, député voyer de la ville, en date du 26 décembre 1883.
Cette propriété de choix est située dans une des parties les plus accessibles et les plus pittoresques de l'Avenue St Charles et forme le seul terrain propre à des résidences de première classe sur une des belles "Résidence Boulevard" qui par ses embellissements magnifiques est la cause de demande toujours croissante—de terrains y faisant face ou y touchant.
Les personnes désirant acquérir des sites pour résidences de choix sont invitées à examiner les plans proposés, par portions, et à faire savoir leurs désirs à l'encanteur—VENTE POSITIVE—L'attention des capitalistes est spécialement appelée.
CONDITIONS—1[4 ou plus COMPTANT, au gré de l'acquéreur; la portion à crédit de UN, DEUX ET TROIS ANS en paiements annuels égaux, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final; 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées de manière à satisfaire l'intérêt et la convenance des parties intéressées.
Les taxes sont payées jusqu'au 31 décembre 1883, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues en 1884, en sus du prix d'adjudication.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur le prix de l'achat au moment de l'adjudication, afin de lier la vente.
Acte ou actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 jan—5 6 8 12 13 19 20 26 27 fév 2 à la date.

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles, Piano, Barouche.
Succession de Nicholas Baumgarden, et femme.
Victor E. Baumgarden vs Marietta Schopp, épouse de Charles L. Schopp et als.
Vente pour opérer un partage.
No 9456—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Div. D.
PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 6 février 1884, à 11 heures du matin, sur les lieux, coin Constance et Pleasant, dans le Quatrième District de cette ville en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 janvier 1884 et signé le 21 janvier 1884, il sera vendu à l'encan:
Les meubles de maison, les tapis, les rugs, linge de table et de cuisine, effets mobiliers, etc, des dites successions.
Un piano Knabe et une barouche et un jeu de harnais.
Conditions—Comptant sur livraison.
26 janv—26,27, fév 3 à la date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER
1 Machine à vapeur portative d'une puissance de 10 chevaux, plus ou moins.
1 Pompe à vapeur portative sur un camion.
1 Machine à décortiquer le riz d'une capacité de 125 barils, plus ou moins.
1 Wagon à bœufs.
1 Presse.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau 46 rue Royale JEUDI, 7 février 1884, à 11 heures A. M., il sera vendu au chantier de bois de Murphy, Promenade Carondelet, entre Claiborne et Robertson, les articles ci-dessus énumérés.
Conditions—Comptant. 26 jan—

PAR B. ONORATO.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence de choix dans le Deuxième District,
Rue Robertson, entre Dumaine et St-Philippe, ainsi qu'un lot de Comptes à recevoir, Billets, etc.
Succession d'Alcide St-Hubert.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No 10,220.
PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 8 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et l'allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 2 février 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Villeré, Dumaine et St Philippe mesurant 37 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 128 pieds ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur et devra payer, en sus de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux, pour lier la vente.
5 fév—5.9 16.23, fév 1.8 mars

PAR W. I. HODGSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de syndic.
Le contenu du magasin de drogues en gros, les installations, etc.;
A l'encan.
Dans l'affaire de Edward de Lauzac vs. ses Créanciers.
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Dossier No. 9,575.
PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, 13 rue Carondelet—MARDI 5 février 1884, à 10 1[2 heures du matin, sur les lieux No 30 rue Decatur, au second étage, entre les rues Douane et Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 21 janvier 1884, No 9,575 du dossier de la Cour, dans l'affaire de Edward de Lauzac vs. Ses Créanciers, à l'encan, il sera vendu—
Le contenu du 2d et du 3me étage du susdit magasin, comprenant Drogues Médicaments, Teintures, Bouteilles, Bouchons, Comptoirs, Installations, etc., d'après l'inventaire.
Conditions—Comptant avant livraison.
25janv—25, 27, 31—au 5 fév.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas Littleton Lyon
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8242—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par Frank N. Butler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
5 fév—5.9.14

Succession de Henry W. Staub.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,484—Division B.—Attendu que Mme veuve Caroline Staub a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Henry W. Staub, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
31janv—31. 5.9 fév

Succession de George W. Collins
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8853—Division A. Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George W. Collins, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
31 jan 31 5 9 fév

Succession de Miner M. Elmore.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9472 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William A. Elmore, administrateur de la succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
27 jan7—9 31.5 fév

Avis aux créanciers.

Romain & Otis vs. leurs créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 8318—Avis est par le présent donné aux créanciers de Romain & Otis et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par N. J. Otis, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
31 janv—31—5.9 fév

Charles H. Reed vs ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 6,789—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles H. Reed, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1er fév—1,5,9

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,
Edward Miller vs. ses créanciers. No 10.466— Division A.
Ordre de Cour.
La cession de propriété de Edward Miller est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu et sera tenue pardevant Andrew Hero Jr., notaire, MARDI, 5me jour de février 1884, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit Edward Miller et élire un syndic; et, en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre sa personne et sa propriété soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1884.
(Signé) A. L. TISSOT juge.
Une copie exacte:
JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.
26jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
M. L. Navra vs. ses créanciers.
No 10,232—Cour Civile de District.
ORDRE DE COUR—Que la pétition soit remplie, et qu'une réunion des créanciers de M. L. Navra, pour délibérer sur la demande faite par ledit pétitionnaire pour un atermoiement, soit tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 5e jour de février 1884, que Lawrence O'Donnell, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit Navra et qu'à partir de cette date et jusqu'à nouvel ordre, que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Navra soient suspendues.
Nlle-Orléans, 28 décembre 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 déc—

COUR CIVILE DE DISTRICT,
Division A—No 10,232.
M. L. Navra vs. ses créanciers.
ORDRE DE COUR. La Cour considérant la pétition enregistrée en cette affaire, et les tableaux précédemment présentés le 28 décembre 1883, et les affidavits les accompagnant; et la Cour étant satisfaite que le débiteur-pétitionnaire, M. L. Navra, a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de la propriété est accordée au profit des créanciers; et qu'à une assemblée de ses créanciers, convoquée pardevant W. O. Hart, notaire, le 5 février 1884, à 11 heures A. M., ceux-ci éliront un syndic et s'entendront sur les conditions de la vente de la propriété cédée. Et il est en outre ordonné, que Lawrence O'Donnell, avocat déjà désigné pour représenter les créanciers absents du dit M. L. Navra, soit renommé dans le dit dessein. Et il est encore ordonné que toutes les procédures contre la personne et la propriété du dit M. L. Navra soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de cette honorable Cour.
Nlle-Orléans, 2 janvier 1884.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Une copie exacte:
JNO. T. FITZGERALD, Député-Greffier.
8 janv.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.
Nlle-Orléans.
11mars—1an